

## Article I. Généralités

La garantie commerciale de Delmont imaging offre confère des droits différents de ceux dont vous pouvez disposer en vertu de la loi applicable au lieu de livraison, y compris, mais sans s'y limiter, ceux relatifs aux produits présentant des vices cachés. Par conséquent, les avantages conférés par la présente garantie s'ajoutent à vos droits et ne les remplacent pas. Aucun représentant ou employé de Delmont imaging n'est autorisé à modifier la présente Garantie. Si une condition est jugée illégale ou inapplicable par la loi, elle en sera exclue, et la légalité ou l'applicabilité des autres conditions ne sera pas affectée. Pour plus d'informations sur vos garanties légales applicables, veuillez contacter Delmont imaging ou son représentant.

## Article II. Ce que couvre la garantie

Delmont imaging garantit les produits neufs de la marque Delmont imaging contenus dans les emballages d'origine (« PRODUIT ») contre tout défaut matériel et de fabrication s'ils sont utilisés conformément aux manuels d'utilisation, aux caractéristiques techniques et aux autres directives publiées par Delmont imaging pendant une période de DEUX (2) ANS à compter de la date originale de la facture par l'acheteur final.

## Article III. Ce que ne couvre pas la garantie

La présente garantie ne s'applique pas :

- a) Aux produits d'un fabricant autre que Delmont imaging, même s'ils sont vendus ou emballés avec du matériel Delmont imaging,
- b) Aux produits consommables, tels que les produits à usages uniques, sauf si le dommage est dû à un défaut de matériaux ou de fabrication,
- c) Aux dommages esthétiques, y compris, mais sans s'y limiter, les rayures, chocs ou bris d'éléments plastique, sauf si le dommage est dû à un défaut de matériaux ou de fabrication,
- d) Aux dommages causés par une utilisation avec un composant ou un produit d'une tierce partie qui ne répond pas aux caractéristiques du PRODUIT,
- e) Aux dommages causés par un accident, par un usage abusif, par une mauvaise utilisation, par une exposition à un liquide, par le feu, par un tremblement de terre ou par toute autre cause externe,
- f) Aux dommages causés par une utilisation du PRODUIT non conforme aux instructions publiées par Delmont imaging, qu'il s'agisse du manuel d'utilisation, des caractéristiques techniques ou d'autres directives,
- g) Aux dommages causés par toute intervention (y compris les mises à niveau et les extensions) réalisée par toute personne qui n'est pas un représentant autorisé de Delmont imaging,
- h) À un PRODUIT qui a été modifié de façon à en altérer la fonctionnalité ou les capacités sans l'autorisation écrite de Delmont imaging ;
- i) Aux défauts résultant de l'usure normale ou du vieillissement normal du PRODUIT ;
- j) Si un numéro de série du PRODUIT a été retiré ou dégradé,
- k) Si vous ne pouvez pas prouver que vous êtes l'utilisateur autorisé du PRODUIT.

## Article IV. Vos responsabilités

Avant de soumettre votre demande de garantie pour votre PRODUIT, vous devriez effectuer une copie de sauvegarde du

contenu de ses supports de stockage et supprimer toutes les informations personnelles. Le contenu des supports de stockage peut être effacé au cours du service de garantie.

## Article V. Ce que la garantie prévoit

Si vous soumettez une demande au titre de cette garantie, Delmont imaging, à sa discrétion :

- a) Réparera le PRODUIT avec des pièces neuves ou avec des pièces qui ont déjà été utilisées, mais dont l'efficacité et la fiabilité sont équivalentes à celles de pièces neuves, ou
- b) Remplacera le PRODUIT par le même modèle (ou, avec votre consentement, un produit offrant des fonctionnalités similaires), constitué de pièces neuves et/ou de pièces qui ont déjà été utilisées, mais dont l'efficacité et la fiabilité sont équivalentes à celles de pièces neuves,

Si une pièce ou un produit est remplacé, tout produit de remplacement deviendra votre propriété, et la propriété du produit remplacé sera transférée à Delmont imaging.

Une pièce, un produit de remplacement ou un PRODUIT réparé restera couvert par la garantie restante du PRODUIT d'origine ou pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date du remplacement ou de la réparation, la période la plus longue étant retenue.

## Article VI. Comment obtenir la garantie

Vous devez contacter votre représentant Delmont imaging afin de déterminer la marche à suivre. Delmont imaging fournira le service de garantie par le biais de l'une des options suivantes :

- a) Service nécessitant le retour à Delmont imaging : Delmont imaging vous enverra un numéro de retour et les instructions expliquant comment emballer et nous retourner votre PRODUIT. Une fois la réparation terminée, Delmont imaging vous renverra le produit à ses frais.
- b) Service ne nécessitant pas le retour à Delmont imaging : Delmont imaging vous enverra gratuitement un produit de remplacement ou des pièces ou accessoires facilement remplaçables sans outils avec les instructions d'installation. Delmont imaging vous communiquera également les conditions à respecter pour le retour, le recyclage ou la mise au rebut du produit, de la pièce ou de l'accessoire remplacé.

## Article VII. Limitation de responsabilité

A l'exception des droits que la loi applicable vous confère, toutes les garanties qui ne sont pas stipulées dans ce document sont exclues. En aucun cas, Delmont imaging ne pourra être tenu responsable de ce qui suit :

- a) Perte et/ou endommagement d'information et/ou de données stockées sur le produit lors de la réparation,
- b) Perte de profits,
- c) Perte d'activité,
- d) Pertes d'économies anticipées,
- e) Perte de biens,
- f) Perte de contrats,
- g) Tout dommage, perte, dépense, frais ou coût spécial, indirect, consécutif ou purement économique.